



Entrepreneurs,
Vous protéger est notre métier.



Communiqué de presse
Le 11 mars 2024

— Observatoire de l'emploi des entrepreneurs —

51 555 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en 2023

Une accélération de + 33,3 % qui marque un retour des niveaux d'avant-crise

51 555 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en 2023, c'est 12 800 femmes et hommes de plus qu'en 2022, soit 33,3 % sur un an, selon l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs de l'association GSC et du groupe Altaires.

Le nombre de pertes d'emploi dépasse les seuils d'avant-crise Covid et atteint son plus haut niveau depuis la crise financière de 2016.

- **La hausse des taux d'intérêt, la fin des aides Covid et la reprise des procédures d'assignation Urssaf accentuent les problèmes de trésorerie des chefs d'entreprise.**
- **Les entrepreneurs expérimentés, à la tête d'une entreprise depuis 7 ans en moyenne, ont également été impactés en 2023.**
- **Les secteurs de la construction et de l'hébergement/restauration/débits de boisson sont particulièrement sinistrés avec une hausse de +40% sur un an.**

Chaque jour, plus de 140 chefs d'entreprise perdent leur emploi

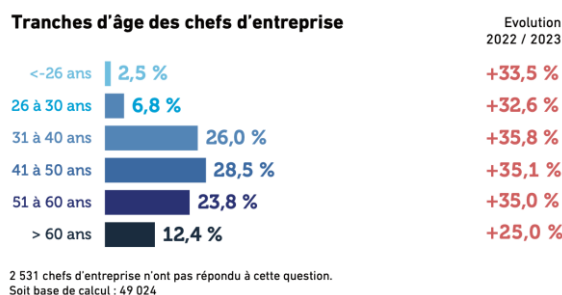
Les difficultés se multiplient pour les chefs d'entreprise et engendrent une augmentation des pertes d'emploi : 51 555 personnes se sont retrouvées en situation de « chômage » en 2023 (+ 33,3 %).

Anthony Streicher, Président de l'association GSC : « *Les chiffres de 2023 sont très alarmants, mais malheureusement peu surprenants. Hausse des taux d'intérêt, surendettement des entreprises, fin des aides Covid et du moratoire de l'Urssaf... de nombreux indicateurs laissent craindre une accélération des liquidations judiciaires en France avec des pertes d'emploi importantes à la clé. En 2023, chaque jour, ce sont plus de 140 chefs d'entreprise qui se sont retrouvés au chômage, 40 de plus qu'en 2022 ! Depuis deux ans, je ne cesse d'alerter sur cette réalité et sur la nécessité d'informer les chefs d'entreprise sur les solutions perte d'emploi à leur disposition. L'inaction ne doit plus être une option.* »

L'âge médian des entrepreneurs qui ont connu une perte d'emploi est de 46 ans.

Les dirigeants « seniors » demeurent particulièrement vulnérables : un tiers des chefs d'entreprise touchés ont dépassé l'âge de 51 ans.

L'augmentation est également significative pour les jeunes entrepreneurs de moins de 26 ans : 1 240 se sont retrouvés en situation de perte d'emploi, soit + 33,5 % sur un an.



Près de neuf entrepreneurs sur dix à la tête d'une TPE de moins de 5 salariés

Plus de 9 entrepreneurs sur 10 ayant perdu leur emploi en 2023 dirigeaient une structure de moins de 5 salariés. Les entrepreneurs à la tête d'une structure de 6 à 9 salariés ont subi la plus forte augmentation, 51,3 % sur un an, soit 2 571 entrepreneurs touchés.

22 117 gérants de SARL et 21 516 de SAS étaient impactés par la perte de leur activité. Ces hausses, de respectivement 28,4 % et 43,9 % par rapport à l'an passé, s'expliquent notamment par l'augmentation des créations d'entreprise sous le régime de la SAS. Les artisans-commerçants, ayant subi de plein fouet l'inflation en 2023, sont 4 495 à s'être retrouvés au chômage, une catégorie qui représente 10% du total et qui est en augmentation de 32,5 %. Par conséquent, plus de 9 entrepreneurs sur 10 en situation de perte d'emploi dirigeaient une société commerciale.

Près de 8 entrepreneurs sur 10 touchés (22 924 femmes et hommes) se trouvaient à la tête d'une entreprise dont le chiffre d'affaires était inférieur à 500 000 euros, confirmant la plus grande vulnérabilité des petites structures. À l'inverse, seuls 429 chefs d'entreprise déclaraient un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions d'euros.

Les chiffres révèlent que même les structures établies depuis longtemps sont vulnérables en raison des tensions économiques. Les entrepreneurs subissent de plein fouet les effets de conjoncture et n'arrivent pas à générer suffisamment de revenus pour honorer leurs dettes. En 2023, les dirigeants ayant perdu leur activité étaient à la tête d'une entreprise créée en moyenne il y a 9 ans.

Près du tiers des pertes d'emploi se concentrent dans les secteurs de la construction et de la restauration

Les chefs d'entreprise exerçant dans le secteur de la construction connaissent de grandes difficultés : 12 071 hommes et femmes concernés soit une augmentation de 40,2 %. Les agences immobilières enregistrent la pire tendance (767 chefs d'entreprise ; + 103,4 %). L'ensemble des activités du bâtiment est également en souffrance et comptabilise à elle seule 10 219 pertes d'emploi.

Les activités d'assurance et financières qui comptent une forte proportion de courtiers dans le domaine immobilier accusent une augmentation de 47,3 % soit 548 chefs d'entreprise.

L'inflation pèse sur les modes de consommation des ménages ce qui impacte le commerce. Les activités en lien avec le textile et l'habillement sont durement touchées : 1 015 entrepreneurs exerçant dans le commerce de détail (+ 52,4 %) et 170 dans le commerce de gros (+ 68,3 %) sont touchés.

Dans le secteur de l'hébergement, restauration et débit de boissons, 6 964 femmes et hommes se sont retrouvés au chômage en 2023. Les activités de restauration concentrent plus des trois-quarts des chefs d'entreprise impactés du secteur.

Le secteur agricole présente l'augmentation la plus faible (+ 10,3 %) de l'ensemble des secteurs d'activité. Dans le détail, les chasseurs, pêcheurs, métiers forestiers (- 4,9 %) ainsi que les éleveurs (- 2,8 %) enregistrent même un recul des pertes d'emploi des chefs d'entreprise.

« Certains secteurs comme le bâtiment devraient voir leur activité repartir mais, l'année 2024 s'annonce tout aussi délicate et doit nous amener à nous interroger sur le devenir de ces hommes et ces femmes. C'est désormais une nécessité, pour préserver l'économie, nous devons d'abord penser à protéger toutes celles et ceux qui créent nos richesses et nos emplois dans nos territoires. » précise **Anthony Streicher**.



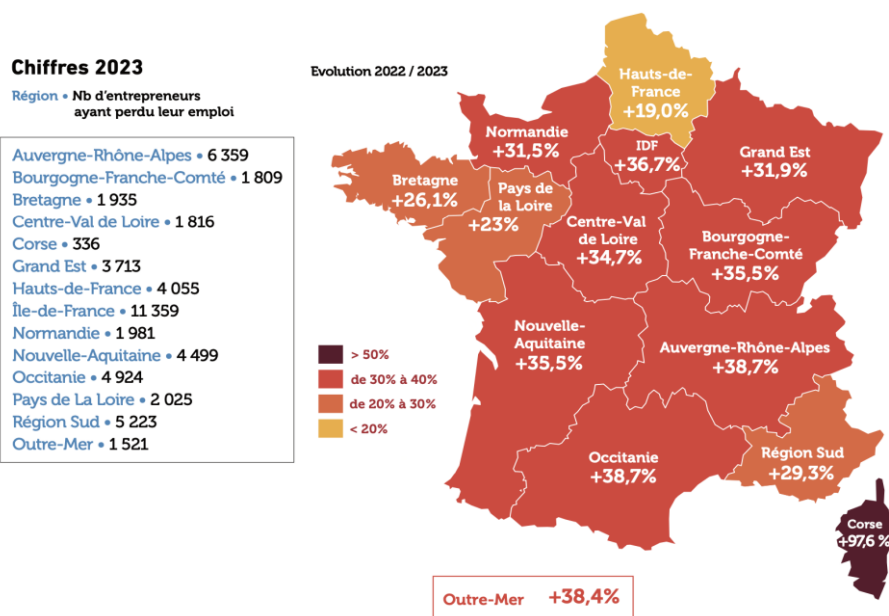
Pour Frédéric Barth, Directeur Général d'Altarex : « En 2023, le ralentissement de l'économie s'est confirmé en France comme en Europe fragilisant davantage des entreprises parfois en peine à rembourser une dette devenue trop lourde. Le nombre de défaillances a augmenté de 36%, une tendance lourde mais pas surprenante après la parenthèse Covid. Les très petites entreprises sont les plus nombreuses. Ces TPE sont généralement des structures familiales participant depuis plusieurs années à animer l'économie locale. De santé financière parfois fragile, elles doivent faire face depuis plusieurs mois à une trésorerie qui se dégrade conduisant de plus en plus de dirigeants à devoir solliciter l'accompagnement du tribunal. La croissance est attendue faible pour 2024 et les défauts d'entreprises plus nombreux qu'en 2023. L'anticipation des risques restera déterminante. »

Les chefs d'entreprise de l'ensemble du territoire en situation de fragilité

L'Île-de-France - première région économique du pays - est l'un des territoires les plus touchés, après avoir été relativement épargnée en 2022, avec 11 359 chefs d'entreprise sans emploi en 2023 (+ 36,7 %). Cela représente près d'un quart des pertes d'emploi en France.

La hausse des pertes d'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes (6 359 ; + 38,7 %) et en Occitanie (4 924 ; + 38,7 %) est supérieure à la moyenne nationale. En Bourgogne-Franche-Comté ainsi qu'en Nouvelle-Aquitaine, le nombre d'entrepreneurs en situation de « chômage » a augmenté de 35,5 % (respectivement 1 809 et 4 499).

Alors que les Hauts-de-France accusaient une sévère dégradation en 2022 (+ 73,3 %), le territoire enregistre la plus faible évolution cette année (+ 19 % soit 4 055 chefs d'entreprise impactés).



Méthodologie

Les données sont issues de l'analyse des entreprises, hors sociétés civiles et associations, placées directement, par conversion ou par résolution du plan en liquidation judiciaire par le Tribunal de Commerce ou Judiciaire. Ne sont pas intégrées les procédures de fermeture ou dissolution à l'amiable de même que les révocations des mandataires sociaux.

À propos de l'association GSC

Depuis plus de 40 ans, la GSC est la réponse élaborée par les organisations patronales face au besoin de protection chômage des chefs d'entreprise et indépendants. L'association GSC est l'association qui a souscrit le contrat d'assurance de groupe GSC auprès d'un pool d'assureurs (Groupama, Allianz, Generali, SMABTP). Elle est administrée par le Medef, la CPME et l'U2P qui l'ont conçue en 1979. Elle veille aux intérêts des dirigeants affiliés au régime. La gestion du régime a été confiée à Groupama – GAN Assurances.

À propos d'Altares

Altares est l'expert de la donnée d'entreprise, créateur de solutions de pilotage et d'indicateurs de la santé économique et extra-financière des entreprises et des organismes publics, au sein de leur écosystème. Grâce à ses outils et ses informations, Altares aide les responsables des structures privées et publiques, de toute taille et de tout secteur d'activité, à prendre sereinement des décisions éclairées. Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations sur les entreprises, Altares s'appuie sur une base de données mondiale de plus de 500 millions d'entités légales (dont 11 millions en France) pour aider les acteurs économiques à se développer durablement, en intégrant, entre autres, les enjeux essentiels de conformité et de RSE.

Contacts presse – Agence CorioLink

Léa Broussard - lea.broussard@coriolink.com - 07 60 42 57 54

Léa Cauchi - lea.cauchi@coriolink.com - 06 24 96 84 31